

NOTE DE RENTRÉE

Ecole élémentaire N. MANDELA
2, route de Ville Sur Madon
54740 HAROUE

Téléphone : 03.83.52.49.57

Mail : ce.0540501b@ac-nancy-metz.fr

Ecole élémentaire



Nelson Mandela

L'ECOLE

L'équipe pédagogique

Directrice : Mme MARCHAL

CP : M. RODRIGUEZ

CE1-CE2 : M. MARIE

CE2-CM1 : Mme MARCHAL / Mme MICHEL

CM2 : Mme CARO

Horaires de l'école



Lundi, mardi, jeudi vendredi : 8h30-11h30 / 13h20-16h20

Le portail est ouvert 10 minutes avant, le matin et l'après-midi soit à 8h20 et 13h10.

Nous rappelons aux parents qu'ils n'ont pas accès à la cour et ne peuvent transiter par celle-ci que s'ils ont des enfants à déposer ou à récupérer en maternelle.

Fréquentation scolaire / absences

Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est **obligatoire**.



Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci, de prévenir impérativement le **matin même** par téléphone. **Toute absence doit être justifiée.**

Les parents doivent venir chercher leur(s) enfant(s) à l'école pour une absence en cours de journée et signer une décharge de responsabilité. En aucun cas, un enfant ne sera autorisé à quitter l'école seul durant le temps scolaire.

ADMINISTRATIF

Relation parents/enseignants

- Réunions de rentrée :




Les réunions de classe pour vous rencontrer et répondre à vos questions auront lieu mardi 10 septembre 2019.

- Cahier de liaison :








C'est le lien entre la famille et l'école.

Vous devez le regarder régulièrement. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées** après en avoir pris connaissance, **votre signature est la preuve que le message a bien été reçu.**



	<p>Vous êtes invités à y noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les demandes de rendez-vous avec l'enseignant ou la directrice (libérée d'enseignements les jeudis) - Les justificatifs d'absence. - Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale ... - Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école. - Toute information que vous jugerez utile de faire savoir aux enseignants. <p>Préférez écrire un mot plutôt que de donner les informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées.</p>
	<p><u>Le « Pack de rentrée »</u></p> <p>Vous trouverez aujourd'hui dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter et à ramener <u>le plus rapidement possible.</u></p> <p>L'Assurance scolaire</p> <p>Elle est <u>obligatoire.</u> Les familles sont libres du choix de leur assureur. Cependant, il convient de vérifier que le contrat souscrit est complet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile : couvre les dommages causés à autrui par l'enfant. - Responsabilité individuelle corporelle (obligatoire pour toute sortie) : couvre les dommages subis par votre enfant. <p>Vous devez donc soit fournir une attestation certifiant que votre enfant est assuré à la fois en responsabilité civile et en individuelle corporelle, soit souscrire une assurance scolaire qui compléterait votre contrat familial. Il est aussi important de vérifier que l'assurance couvre la totalité de l'année scolaire (du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020).</p> <p>La fiche de renseignements</p> <p>Les autorisations de photographeur votre enfant et la participation à l'aide personnalisée</p> <p>Le règlement de la coopérative</p>
	<p><u>Coopérative scolaire</u></p> <p>La participation à la coopérative permet de financer une partie des sorties pédagogiques et l'achat du petit matériel pour les activités en classe. Elle permet de mener à bien nos projets. La coopérative scolaire est fixée à 20€ pour un enfant, 18€ par enfant (si 2 enfants à l'école élémentaire), 16€ par enfant (si 3 enfants à l'école élémentaire). Elle est à régler de préférence par chèque à l'ordre de : Coop. école élémentaire d'Haroué. Merci.</p>
	<p><u>Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école</u></p> <p>Les élections auront lieu le <u>vendredi 11 Octobre 2019.</u></p> <p>Les parents souhaitant se porter candidat devront le signaler à la Directrice le plus rapidement possible et avant la fin septembre.</p>

INFORMATIONS DIVERSES

	<p><u>Matériel</u> Une liste de fournitures vous a été remise. Il convient de vérifier régulièrement durant l'année scolaire que votre enfant ait tout le matériel nécessaire pour bien travailler. Merci de penser à couvrir les manuels scolaires prêtés par l'école.</p>																								
 <p style="font-size: small;">pensez à vérifier la tête de votre enfant</p>	<p><u>Parasites</u> Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie... Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.</p>																								
	<p><u>Médicaments</u> Les enseignants et le personnel de service ne sont pas autorisés à administrer de médicaments aux enfants. En conséquence, les médicaments sont formellement interdits à l'école (sauf en cas de PAI).</p>																								
	<p><u>Objets personnels</u> Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant.</p>																								
	<p><u>Restaurant scolaire</u> <u>La cantine est gérée par le SIVOM et non par l'école.</u> Pour tous renseignements ou changements durant l'année scolaire, merci de contacter M^{me} DE BATTISTI au 03.83.52.47.80 ou par mail : sivom.haroue@gmail.com. Le secrétariat est ouvert le lundi de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00.</p>																								
	<p><u>Accueil périscolaire</u> La garderie (matin et soir) ainsi que les mercredis récréatifs sont gérés par l'équipe des P'tits Petons. Informations et inscriptions directement auprès de la directrice, Lolita, joignable au 07.87.05.59.12 et de préférence par mail : petitspetons54740@gmail.com.</p>																								
	<p><u>Vacances scolaires (zone B)</u></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Vacances</th> <th style="width: 33%;">Date de fin des cours</th> <th style="width: 33%;">Date de reprise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rentrée scolaire</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Lundi 2 septembre 2019</td> </tr> <tr> <td>Vacances de la Toussaint</td> <td style="text-align: center;">Vendredi 18 octobre 2019 au soir</td> <td style="text-align: center;">Lundi 4 novembre 2019</td> </tr> <tr> <td>Vacances de Noël</td> <td style="text-align: center;">Vendredi 20 décembre 2019 au soir</td> <td style="text-align: center;">Lundi 6 janvier 2020</td> </tr> <tr> <td>Vacances d'hiver</td> <td style="text-align: center;">Vendredi 14 février 2020 au soir</td> <td style="text-align: center;">Lundi 2 mars 2020</td> </tr> <tr> <td>Vacances de printemps</td> <td style="text-align: center;">Vendredi 10 avril 2020 au soir</td> <td style="text-align: center;">Lundi 27 avril 2020</td> </tr> <tr> <td>Pont de l'Ascension</td> <td style="text-align: center;">Mardi 19 mai 2020</td> <td style="text-align: center;">Lundi 25 mai 2020</td> </tr> <tr> <td>Fin des cours</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Vendredi 3 juillet 2020 au soir</td> </tr> </tbody> </table>	Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise	Rentrée scolaire	Lundi 2 septembre 2019		Vacances de la Toussaint	Vendredi 18 octobre 2019 au soir	Lundi 4 novembre 2019	Vacances de Noël	Vendredi 20 décembre 2019 au soir	Lundi 6 janvier 2020	Vacances d'hiver	Vendredi 14 février 2020 au soir	Lundi 2 mars 2020	Vacances de printemps	Vendredi 10 avril 2020 au soir	Lundi 27 avril 2020	Pont de l'Ascension	Mardi 19 mai 2020	Lundi 25 mai 2020	Fin des cours	Vendredi 3 juillet 2020 au soir	
Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise																							
Rentrée scolaire	Lundi 2 septembre 2019																								
Vacances de la Toussaint	Vendredi 18 octobre 2019 au soir	Lundi 4 novembre 2019																							
Vacances de Noël	Vendredi 20 décembre 2019 au soir	Lundi 6 janvier 2020																							
Vacances d'hiver	Vendredi 14 février 2020 au soir	Lundi 2 mars 2020																							
Vacances de printemps	Vendredi 10 avril 2020 au soir	Lundi 27 avril 2020																							
Pont de l'Ascension	Mardi 19 mai 2020	Lundi 25 mai 2020																							
Fin des cours	Vendredi 3 juillet 2020 au soir																								

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous souhaitons une bonne année scolaire !

L'équipe enseignante